

L'Europe, c'est bien la paie : Même le journal Libération le reconnaît



L'EUROPE, C'EST LA PAIE



Le journaliste correspondant du journal Libération à Bruxelles, l'ultra-européiste Jean Quatremer, vient de publier sur son [blog intitulé "COULISSES DE BRUXELLES"](#) un article spécifique consacré aux salaires mirobolants des fonctionnaires européens. Il y récapitule ce que gagne un fonctionnaire européen :

Les salaires MENSUELS sont les suivants :

- pour le grade 1 (fonctionnaires au bas de la hiérarchie) : de 2654 à 3003 € /mois,
- pour le grade 2 : de 3003 à 3398 € /mois,
- pour le grade 3 : de 3398 à 3844 € /mois,
- pour le grade 4 : de 3844 à 4350 € /mois,
- pour le grade 5 : de 4350 à 4921 € /mois,
- pour le grade 6 : de 4921 à 5568 € /mois,
- pour le grade 7 : de 5568 à 6300 € /mois,
- pour le grade 8 : de 6300 à 7128 € /mois,
- pour le grade 9 : de 7128 à 8065 € /mois,
- pour le grade 10 : de 8065 à 9125 € /mois,
- pour le grade 11 : de 9125 à 10.324 € /mois,
- pour le grade 12 : de 10.324 à 11.681 € /mois,
- pour le grade 13 : de 11.681 à 13.216 € /mois,
- pour le grade 14 : de 13.216 à 14.954 € /mois,
- pour le grade 15 : de 14.954 à 16.919 € /mois,
- **pour le grade 16 : de 16.919 à 18.371 € /mois** (fonctionnaires au sommet de la hiérarchie).

Ces salaires sont versés sur 12 mois.

- **une indemnité d'expatriation de 16 % du salaire** (pour les non-Belges ou ceux qui n'avaient pas leur domicile en Belgique antérieurement à leur recrutement,) ou de dépaysement (4 %),
- la gratuité de l'école européenne (les non-fonctionnaires y ont exceptionnellement accès, mais doivent payer entre 5000 et 10.000 € par année scolaire),
- de généreuses allocations familiales (**373 € par enfant et par mois jusqu'à 26 ans**),
- une allocation de naissance (198 € à chaque enfant),
- une allocation de foyer (**170 € par mois majorés de 2 % du traitement de base**),
- une allocation scolaire (**253 € par enfant et par mois**),
- une allocation d'installation (839 € pour une famille, 497 € pour un célibataire, versés lors de l'installation).
- un aller-retour par an dans leur pays d'origine (et des jours de congé supplémentaires selon la distance : 6 jours au-delà de 2000 km, un calcul qui a dû être fait avant l'invention de l'avion...),
- les femmes ont droit à 20 semaines de congé maternité,
- les congés payés sont compris entre **24 et 30 jours ouvrables**,
- la **retraite représente 70 % du montant du dernier salaire**,
- en vertu de l'accord de siège conclu entre l'Union européenne et la Belgique, les fonctionnaires sont **dispensés de payer la TVA sur tous leurs achats lors de la première année** d'installation,
- les fonctionnaires européens payent des cotisations salariales et des impôts (contrairement aux employés du FMI, de l'OCDE, de l'ONU ou de l'OTAN) qui sont exemptés de taxe. **L'impôt est cependant très favorable** puisqu'il est calculé sur 90 % du salaire de base (hors 16 % et allocations diverses) et les barèmes sont très bas, tandis que **les différentes cotisations sociales sont dérisoires** (par rapport à ce qu'elles coûtent dans un pays comme la France) : 11,3 % pour la retraite, 1,70 % pour la santé, 0,10 % pour les accidents du travail et, pour les contractuels et temporaires, 0,81 % pour l'assurance chômage.
- une "remise diplomatique" **À VIE** accordée par les constructeurs d'automobiles, qui va de 7 à 20 %, ce qui remet une berline allemande Mercedes à 60% de son prix en France, compte tenu de la somme des dégrèvements.



CONCLUSION : L'INDECENCE DE L'ARISTOCRATIE BLEUE AUX ÉTOILES D'OR

Ce que Jean Quatremer ne précise pas, c'est que les fonctionnaires européens peuvent partir à la retraite et liquider leur pension de retraite mirobolante à partir de 15,5 années de travail (contre 42 années de cotisation en France !).

Ainsi donc les fonctionnaires européens bénéficient d'une situation de monopole, n'ont à craindre aucune concurrence ni aucune privatisation, font leurs achats dans une sorte de "duty free shop" permanente, vivent comme des nababs avec des salaires luxueux et des retraites très grassement financés par les prélèvements obligatoires sur les contribuables, payent des impôts dérisoires, et partent à la retraite au bout de 15 ans.

Comme si ce train de vie digne des Mille et Une Nuits n'était pas en soi suffisamment indécent, en ces temps de crise et d'appauvrissement général du fait de la politique qu'elle impose au continent, cette aristocratie bleue aux étoiles d'or a de surcroît le culot d'exiger des salariés des États-membres de l'UE, y compris des pauvres et des chômeurs, des sacrifices considérables sur des situations infiniment moins favorables que les leurs.

La situation ainsi décrite par le journaliste de Libération - que l'on ne peut pas soupçonner d'être anti-européen - défie l'imagination et conforte pleinement ma conférence "L'EUROPE, C'EST LA PAIE" (que l'on peut visionner ici : <http://www.upr.fr/videos/conferences/leurope-cest-la-paie>)

Une telle indécence, conjuguée avec une telle inconscience, est confondante et signe la prochaine explosion générale d'une structure non seulement tyrannique mais insolente et méprisante devant les souffrances qu'elle crée.

François ASSELINEAU